

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**  
**N° 2023 – TEMP 141**

Demande présentée le : 08 décembre 2023  
Par : monsieur ESSADQ Alain  
Demeurant à :  
Au bénéfice de :  
Adresse : 84 rue des Grandes Vignes à JUZIERS (78820)  
Surface occupée : une toupie de béton

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur ESSADQ Alain est autorisé à occuper le domaine public avec une toupie de béton devant le n° 84 rue des Grandes Vignes à JUZIERS

**le lundi 18 décembre 2023 de 08 à 12 heures 00**

**Article 2 :** Ces travaux nécessiteront :

- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Circulation alternée des véhicules.

**Article 3.** Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

A JUZIERS, le 14 décembre 2023

Le maire, Ketty VARIN

